



## DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

### COMMISSION DEPARTEMENTALE DE GESTION DES COMPETITIONS

#### PV N°04 du 18 juillet 2024

##### Présent(e)s :

M. Daniel RESSE (Président) – Mmes Claudine LECHER – Marie-Jésus POUSSIER – MM. Bruno FARINA – Jean-Pierre LEVAVASSEUR – Bernard MOUILLARD – Gérard SCHALEBROODT.

\* \* \* \* \*

##### RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale de Gestion des Compétitions sont susceptibles de recours, dans le délai de **2 jours** à compter du lendemain du jour de leur première notification, sous l'une des formes prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie auprès de la Commission Départemental d'Appel.

\* \* \* \* \*

#### REPECHAGE

##### Division 2 :

- Suite au refus d'engagement enregistré sur Footclubs et après confirmation écrite avec l'adresse mail officielle du club de EVREUX FOOTBALL CLUB 27 en date du 17 juillet 2024 n'engageant pas d'équipe 3 en D2 pour la saison 2024/2025.
- Selon le classement, le DEF a proposé au club de AS ROUTOT d'être repêché  
Le club a accepté par mail en date du 18 juillet 2024.

##### Division 3 :

- Suite au refus d'engagement enregistré sur Footclubs et après confirmation écrite avec l'adresse mail officielle du club du FC HENNEZIS VEXIN SUD en date du 17 juillet 2024 n'engageant pas d'équipes seniors pour la saison 2024/2025.
- Suite au refus d'engagement enregistré sur Footclubs et après confirmation écrite avec l'adresse mail officielle du club des LOISIRS EDUCATIFS ECHANGES JEUNESSE en date du 17 juillet 2024 n'engageant pas d'équipe senior pour la saison 2024/2025.

- Selon le classement, le DEF a proposé au club du SC QUITTEBEUF d'être repêché  
Le club a accepté par mail en date du 18 juillet 2024.
- Selon le classement, le DEF a proposé au club de AS ST ELIER d'être repêché  
Le club a accepté par mail en date du 18 juillet 2024.

\* \* \* \* \*

*La Secrétaire*  
*Marie Jésus Poussier*



*Le Président*  
*Daniel Resse*

